




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20111107-17698-DE-1-1_0
Date de signature : 09/11/11
Date de réception : mercredi 9 novembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.1173**

Séance publique du

7 novembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : COTISATION POUR L'ANNÉE 2011 DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE POUR L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE CENTRE VILLE EN MOUVEMENT ET LE RÉSEAU DES VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION

Le 07/11/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 octobre 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Catherine SILVESTRE, M. Robert FOUQUET à M. Yannick DECARA, Mme Patricia LARNAUDIE à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Francis TAULAN, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS, M. Jules SUSINI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Alexandre GALLESE donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
Direction Générale des Services
Coordination Centre Ville

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 07/11/11

RAPPORTEUR : M. Alexandre GALLESE
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Jean-Christophe GROSSI

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET COMMERCANTE

OBJET : COTISATION POUR L'ANNÉE 2011 DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE POUR
L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE CENTRE VILLE EN MOUVEMENT ET LE
RÉSEAU DES VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville souhaite adhérer à l'association Centre Ville en Mouvement dont le montant de cotisation annuelle est de 2000 €.

L'association Centre-Ville en Mouvement a été créée à l'initiative de parlementaires, élus locaux et consulaires, représentants de corps d'Etat, chercheurs, chacun impliqué dans les problématiques de dynamisation des centres-villes dans des domaines variés comme l'habitat, le commerce de proximité, la logistique urbaine, ou la piétonisation. L'association a par ailleurs créé en 2010 un label du réseau des villes durables et de l'innovation.

Elle organise un rassemblement annuel sur deux journées consécutives appelé les "Assises du Centre Ville" qui réunit l'ensemble des acteurs, élus, techniciens et partenaires des centres villes de France pour partager des bonnes pratiques sur les thématiques principales de revitalisation des centres-villes. Chaque année, les Assises ont lieu dans une ville d'accueil différente. De nombreux élus et fonctionnaires de la Ville d'Aix-en-Provence se sont déjà rendus à ces Assises dans les villes où elles se sont produites depuis leur création.

D'autres moments d'échange sont organisés par l'association tout au long de l'année sous forme d'ateliers ou de conférences portant sur des thématiques contemporaines particulières comme la mise en place de centres de dégroupage logistique par exemple.

La Ville d'Aix-en-Provence a souhaité s'inscrire dans la dynamique de Centre Ville en Mouvement et dans son réseau des villes durables et de l'innovation pour tirer encore davantage partie des expériences

d'autres villes sur les sujets qui l'intéresse dans le cadre de sa politique de sauvegarde et de mise en valeur du centre historique.

En conclusion, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADHERER** à l'association Centre Ville en Mouvement,
- **DIRE** que le montant de la cotisation, soit 2 000 €, sera imputé sur la ligne budgétaire 92820 6281 1741, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.1173 - COTISATION POUR L'ANNÉE 2011 DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE
POUR L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE CENTRE VILLE EN
MOUVEMENT ET LE RÉSEAU DES VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION**

Présents et représentés	: 51
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 09 novembre 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**